



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

délais

Question écrite n° 24922

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie, sur les éléments contenus dans le dernier rapport de l'observatoire national de la langue française. En effet, il apparaît que la pratique de notre langue est de moins en moins usitée au Niger. Aussi, souhaiterait-elle connaître les intentions du Gouvernement afin de permettre la pérennité de l'usage de notre langue dans ce pays.

Texte de la réponse

La francophonie contribue au Niger à la cohésion entre les diverses composantes de la population qui parlent une vingtaine de langues nationales et au désenclavement économique puisque le français est langue de circulation dans la sous-région et de communication avec le monde. Langue officielle de l'administration et langue de l'enseignement, le français n'est pourtant maîtrisé que par moins de 10 % de la population. Dans un contexte éducatif très fragile (dernier pays au classement de l'ONU sur l'indice de développement humain, un taux d'alphabétisation des adultes de 28,7 %, un taux brut de scolarisation de 34 %), notre politique vise à renforcer la formation des enseignants et des formateurs à travers les actions menées dans le cadre du projet de l'Agence française de développement (AFD), d'un montant de 1 923 200 euros, intitulé « Renforcement des compétences et des capacités des acteurs de l'éducation au Mali, Maroc, Niger et Sénégal », ainsi que des projets plus spécifiques de mise en place de programmes de formation ouverte et à distance (FOAD) en partenariat avec l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), de programmes de bourse et de professionnalisation à distance Pro-FLE, en partenariat avec l'UNICEF, et de renforcement de la maîtrise du français dans le cadre du projet Fonds de solidarité prioritaire (FSP) « Appui à la modernisation de l'université Abdou Moumouni de Niamey ». Notre coopération s'appuie sur un solide réseau culturel (Alliances françaises d'Agadez et de Maradi subventionnées à hauteur de 80 000 euros, Centres culturels français de Niamey et de Zinder), où le développement de l'offre de cours de français langue étrangère est notable, et sur le lycée français « La Fontaine », à Niamey, établissement créé en 1962 et géré directement par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), qui scolarise environ 800 élèves de la maternelle à la terminale de plus de 20 nationalités différentes (20 % des élèves sont Nigériens).

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24922

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : Francophonie

Ministère attributaire : Francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4352

Réponse publiée au JO le : [27 mai 2014](#), page 4273